

COUPE D'ARGENT U14

TROPHÉE BANQUE POPULAIRE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

GARÇONS ET FILLES NÉS EN 2006-2007

RÈGLEMENT 2020

CALENDRIER COUPES D'ARGENT MONT BLANC

1. Premier bloc :

- Megève : 25 Janvier filles (Slalom) + Manche Sprint
- Les Houches : 25 Janvier garçons (Géant)+Manche Sprint
- Les Houches : 26 Janvier Filles (Géant)+Manche Sprint
- Manigod : 26 Janvier Garçons (Slalom) + Manche Sprint

2. Deuxième bloc :

- Les Gets/Avoriaz : 8 et 9 Février Filles et garçons (2 Super-Géants)
- Flaine: 22 Février Filles (Géant) + Manche Sprint
- Megève: 23 Février Garçons (Géant) + Manche Sprint
- Les Carroz: 29 Février Filles (Slalom) + Manche Sprint
- Chatel: 1 Mars Garçons (Slalom)+ Manche Sprint

3. Finale :

- Morzine : 12 Avril Filles et Garçons (Team Event)

CALENDRIER COURSES NATIONALES

BEN'J:

- Morzine/Avoriaz : 9 au 13 Mars Filles et Garçons (Géant, Slalom, Super-Géant et Parallèle Team Event)

COQ D'OR:

- Les Ménuires : 25 au 28 Mars Filles et Garçons (Géant, Combi Race, parallèle)



TABLEAU DE PARTICIPATION COUPES D'ARGENT MONT BLANC

DISTRICTS	QUOTA HOMMES	QUOTA DAMES
ARAVIS	28	22
ARVE ET GIFFRE	27	23
CHABLAIS	27	21
MONT BLANC	28	24
CLUB ORGANISATEUR	2	2
AUTRES COMITES	Sur demande	Sur demande
TOTAL	112	92

L'attribution des quotas est déterminée de la façon suivante :

Garçons :

Quota de base pour chaque district :25

Quota complété par le nombre d'athlètes dans les 6 meilleurs points FFS pour les 2006 et dans les 4 meilleurs points FFS pour les 2007 (dernière liste en vigueur)

Filles

Quota de base pour chaque district :20

Quota complété par le nombre d'athlètes dans les 6 meilleurs points FFS pour les 2006 et dans les 4 meilleurs points FFS pour les 2007 (dernière liste en vigueur)

Exemple de quota en référence à la liste 120

Filles : Nombre de place 90

- Aravis : 20+2=22
- Arve-Giffre : 20+3=23
- Chablais : 20+1=21
- Mont-Blanc : 20+4=24

Garçons : Nombre de place 110



- Aravis : 25+3=28
- Arve-Giffre : 25+2=27
- Chablais : 25+2=27
- Mont-Blanc : 25+3=28

Chaque club organisateur disposera de 2 places supplémentaires.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Les épreuves techniques se feront en 2 manches avec des grands piquets de diamètre 25 ou 27 **avec une « manche sprint » associée.**

- Coefficient 0,5 aux manches et coefficient 1 pour le classement total des 2 manches.
- Le vainqueur d'une manche se verra attribuer 50 points et le vainqueur de la course se verra attribuer 100 points.
- On retiendra les meilleurs points CM obtenus par un coureur soit au classement de la course, soit sur sa meilleure manche.

Pour le calcul des points des super géants, le meilleur des 2 sera pris en compte ainsi que le temps du premier super géant rajouté au temps du deuxième super géant. (Temps total des 2 super géants)

Les « manches sprint » seront organisées pour les 20 meilleur(e)s des 2 premières manches, en alternant le résultat de la première et deuxième manche, et ensuite pour les 10 suivant du classement général. Cette épreuve ne sera pas prise en compte pour le classement régional coupe d'argent. Les 3 premier(e)s seront primé(e)s après chaque épreuve. (1 chèque cadeau)

En fin de saison le classement des « manches sprint » permettra d'attribuer des lots (a déterminer) au 3 premiers:

Ces deux classements seront réactualisés au fur et à mesure des compétitions et visible sur le site internet du Comité Mont Blanc : ski74.fr

La commission nationale alpine a décidé de mettre en place « une super coupe d'argent ». Une pénalité de 90 points sera appliquée pour une épreuve homme et dame. Ceci afin de permettre aux U14 d'accéder à la catégorie U16 dans les meilleures conditions. La commission régionale alpine a ciblé les deux premières épreuves coupe d'argent de géant suivantes :

Géant hommes aux Houches le 25 Janvier 2020

Géant dames aux Houches le 26 janvier 2020



ORDRES DE DÉPART

Un tirage au sort à la mêlée pour la première manche et une inversion complète pour la deuxième manche seront effectués.

DESIGNATION DES TRACEURS

Pour les épreuves techniques, l'entraîneur du club organisateur tracera la première manche.
Pour la deuxième manche, un entraîneur d'un autre district sera désigné avant la course.
Il en est de même pour le nom de l'arbitre. Une répartition par district sera respectée sur l'ensemble de la saison.

MODE DE SELECTION POUR LES COURSES NATIONALES

BEN'J:

Pour rappel, le Comité Mont Blanc dispose d'un quota de 35 places pour les garçons et de 35 places pour les filles.

Garçons et filles

- 15 premier(e)s au classement coupe d'argent
- 5 places par Districts
- Les places non utilisées par les districts pourront être éventuellement redistribuées par le comité.

COQ D'OR: (Accès finale)

Pour rappel, le Comité Mont Blanc dispose d'un quota de 20 places pour les Garçons et 20 places pour les filles

- 5 places par district
- Date retour impérative le 15 mars 2020.



MATÉRIEL TECHNIQUE

Pour les épreuves de SG les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS de la catégorie ENFANTS 2. Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales quelle que soit la discipline.

Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom (Art RIS :6)

Préconisation sur l'utilisation des farts :

Recommandation :

- La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories U12, U14 et U16 lors d'épreuves de niveau national ou régional.

Interdiction :

- L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.
- L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

Sanctions :

- Toute infraction constatée ou rapportée au jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion)

Règle en cas d'un piquet enfourché :

- Si un coureur enfourche un piquet et que cette faute est vraiment visible, il doit sortir du tracé et s'arrêter. En cas de non-respect de la règle citée auparavant, le jury pourra prendre la décision d'interdire le départ de la 2^{ème} manche au coureur fautif ou appliquer une sanction plus lourde.

FINALE COUPE D'ARGENT TROPHÉE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

La finale des Coupes d'Argent se fera sous le format d'un Team Event par district. Chaque district devra engager 8 équipes. Chaque équipe devra se composer d'une U16 fille, d'un U16 garçon, d'une U14 filles et d'un U14 garçons.

Les responsables de districts devront communiquer leurs équipes à Patrick Blanc au plus tard le **6 avril 2020**.

La hiérarchie des districts sera établie en prenant la somme des points FFS du meilleur garçon et de la meilleure fille U14 et U16.

Le règlement du Team Event : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2a-1.pdf>

